

SUD-Education Refuse :

- Dans tous les secteurs, les suppressions de postes et les heures supplémentaires.
- La suppression à terme de tous les BEP et la généralisation du bac pro en 3 ans.
- Dans le primaire, les nouveaux programmes, l'annualisation du temps de travail des enseignants, les stages de remédiation qui stigmatisent les élèves en difficulté et remettent en cause le travail du RASED et la transformation des écoles en EPEP avec des super-directeurs.
- La casse de l'école et du service public, la réforme des statuts des personnels avec l'augmentation et l'annualisation du temps de service des fonctionnaires, le salaire au mérite et le renforcement de la hiérarchie qui découlent du rapport Pochard et de l'injonction libérale du « travailler plus pour gagner plus ».

Revendiquons :

La création de tous les postes nécessaires dans le premier et le second degré et à l'université (profs, vie scolaire, orientation, médicaux, sociaux, TOS, remplacement, renforcement des moyens des RASED...)
L'augmentation des salaires pour touTEs et la réduction du temps de travail pour l'ensemble des catégories de personnel.
La titularisation des précaires sans condition de nationalité et de diplôme.
L'augmentation des moyens en ZEP.
L'abandon de toutes les réformes en cours dans la Fonction Publique.
C'est touTEs ensemble qu'on va gagner !



Unis contre les patrons, nous vaincrons !

Action le 18 mars au Courrier : une mobilisation réussie

Les postiers subissent de multiples et incessantes restructurations. La semaine du 18 constituait une étape dans une réorganisation qui touche le Centre de Tri Départemental et 4 bureaux (Cergy, Saint Christophe, Eragny et Saint Ouen). Cette réorganisation, qui passe par une mécanisation du tri de la tournée du facteur, est l'occasion pour la Direction de supprimer des tournées de facteur, de flexibiliser les organisations (les facteurs se « partagent » le courrier dans les périodes dites faibles ou en cas d'absences) et de réduire les repos de

Protection sociale

Le gouvernement mène une réflexion sur la prise en charge des soins par l'assurance maladie qui pourrait déboucher sur une loi au « premier semestre 2009 », a indiqué, le 25 mars, la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot.

Ce texte, qui pourrait redéfinir les soins qui relèvent de l'assurance maladie et ceux qui relèvent de la responsabilité individuelle, serait distinct du projet de loi de financement de la Sécu (PLFSS) pour 2009 et du projet de loi sur la modernisation de l'organisation des soins, attendu pour l'automne. « Il y aura peut-être

cycle (en fait les acquis des 35 heures). Le personnel a répondu à l'appel de l'intersyndicale CGT, SUD et FO (celle-ci brillant par son absence) : une manifestation en voiture a traversé la ville nouvelle et une soixantaine de personnes se sont retrouvées devant la Direction à Cergy pour un rassemblement qui a permis de discuter collectivement de la poursuite de l'action en particulier sur le bureau de Cergy où la grève était majoritaire.

Cette journée montre les possibilités de riposte du personnel même si les chemins de l'unité ne sont pas toujours faciles...

un texte sur l'assurance maladie au début de l'année 2009 », a indiqué, en évoquant ensuite le « premier semestre 2009 », la ministre. « S'il y avait des recettes supplémentaires pour l'assurance maladie, elles pourraient être incluses dans le PLFSS », a-t-elle indiqué « S'il faut réfléchir à la prise en charge (...), ça pourrait attendre cette éventuelle loi au premier semestre 2009 », a-t-elle ajouté. « Nous ferons des annonces dans le courant de l'été » sur cette refonte de la prise en charge, a indiqué Roselyne Bachelot, précisant qu'elles ne seraient « pas encore totalement calibrées et tranchées », mais destinées à fixer « les termes du débat ».

Non à la précarité Non à la liberté de licencier

L'accord national interprofessionnel (ANI) sur la « modernisation du marché du travail » signé le 11 janvier 2008 par le MEDEF et les confédérations syndicales, sauf la CGT, a été validé par le gouvernement. Il devrait être débattu avant fin juin au Parlement.

Après l'échec du CPE et du CNE, patronat et gouvernement veulent imposer de nouvelles mesures, avec la caution de la majorité des syndicats, sans aucune stratégie de mobilisation des salariés ! Travailler plus et plus longtemps mais aussi avec toujours plus de flexibilité. Précariser le travail et licencier en toute liberté.

Les sept péchés capitalistes.

- Rupture conventionnelle ou séparation à « l'amiable ».
- Contrat de mission. Un CDD de 18 mois à 3 ans.
- Période d'essai inscrite dans la loi.
- Abaissement du coût du licenciement du CDI.
- Abaissement de 5 ans à 6 mois du délai de contestation du solde tout compte.
- Plafond d'indemnisation du licenciement sans cause réelle et sérieuse.
- Portage salarial des droits individuels. Pour Solidaires.

Il faut remettre en cause le droit de licencier au nom du droit à l'emploi. Plus de sécurité pour les salariés, c'est moins de flexibilité. Cela passe par un CDI avec

des garanties renforcées pour tous, ce qui implique la suppression des CDD et des contrats de mission, les intérimaires ayant, comme en Allemagne, un statut de CDI de l'entreprise d'intérim.

Notre conception d'un nouveau statut du salarié est aux antipodes de l'ANI, il vise à rendre effectif le droit à l'emploi dont le patronat serait le débiteur collectif. Il repose sur trois principes :

- Maintien du contrat de travail et du salaire tant qu'une solution d'intégration satisfaisante dans un autre emploi n'a pas été trouvée
- Obligation de résultat de reclassement à plusieurs niveaux possibles, l'entreprise, le groupe ou la branche professionnelle, voire de l'ensemble du patronat
- Financement du dispositif par un fonds de mutualisation patronal de branche et interprofessionnels exclusivement.

La loi n'est pas encore votée, comme pour le CPE, une mobilisation d'ampleur est nécessaire et possible. Dans toutes les villes, dans toutes les entreprises, les salariés et les chômeurs doivent reprendre la main et faire reculer patronat et gouvernement !

**Signez l'Appel :
anti-accord11janvier08.org**

Agression. Trop c'est trop !

les Agents De Conduite de PSL ont spontanément, par solidarité avec leur 2 collègues, posé le « sac » en faisant valoir leur droit de retrait. Devant les légitimes craintes d'insécurité et la totale paralysie des circulations sur la région de Paris St Lazare Dimanche 30 mars, la direction recevait en urgence les OS pour tenter de débloquer la situation.

C'est seulement à partir de 17 H, après des menaces de représailles, qu'elle répondait aux revendications des mécanos et leur permettait de lever leur droit de retrait. La demande des ADC est simple, pouvoir travailler et transporter les usagers en toute sécurité, ce qui est tout de même la moindre des choses. Ce n'est pas la première fois, que dans les instances SUD Rail alerte la direction sur la dégradation de la sécurité en gare et dans les trains sur notre région. Rien y fait, il faut que deux collègues se fassent agresser et l'arrêt total des trains pour que la direction prenne enfin des mesures concrètes pour sécuriser le réseau SNCF sur la région. Les ADC ont obtenu, par l'action pour tous les cheminot-e-s sédentaires des gares, les roulants et les usagers, l'accompagnement de tous les trains Paris Mantes, par Conflans et par Poissy, après 21H, le renfort de trois équipes supplémentaires de la SUGE

600 sans-papiers en grève

Le 15 avril 2008, plus de 200 travailleurs sans-papiers entament une grève sur leurs lieux de travail, en ayant en tête la régularisation des dizaines de milliers d'autres « sans-papiers » vivant et travaillant en France.

Depuis des décennies, les travailleurs « sans-papiers » occupent les emplois dans les 150 métiers dits « en tension » (restauration, BTP, nettoyage, jardinage, aide à la personne...), là, où, en comptant avec eux, le gouvernement reconnaît qu'il y a officiellement un manque de main-d'œuvre. Dans le même temps, ce même gouvernement veut les empêcher de travailler en leur interdisant les emplois inclus dans la liste des 150 métiers... La grande majorité d'entre eux a des feuilles de paye, déclare ses impôts et verse aux caisses d'assurance maladie, retraite, ASSEDIC..., des

Marche des sans-papiers de Lille: Plus de 200 km pour faire entendre leur voix. Les sans-papiers Lillois ont entamé samedi 19 avril une marche de Lille à Paris pour protester contre les expulsions et réclamer la régularisation de tous les sans-papiers. Ils seront dans le Val-d'Oise les 3 et 4 mai et arriveront à Paris le 10 mai, jour de la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

Parcours dans le Val d'Oise: Samedi 3 mai : Meru - Pontoise: 25 km - Chambly - Persan - Champagne/oise - Parmain - Valmondois - Butry - Auvers - Méry - Saint Ouen l'Aumône. Accueil à l'arrivée à Cergy.

Dimanche 4 mai: Pontoise - Saint Denis: 30 km - Cergy - Conflans Ste Honorine - D 48 - Herblay - Cormeille en Parisis - Argenteuil - Gennevilliers - avenue de Verdun - entrée dans St Denis par l'île Saint Denis.

Grande manifestation le 10 mai, à 14h, de Saint-Ambroise à Bastille.

sur la région et d'une de la police sur PSL et sur le RER A, le renfort de 5 équipes SUGE dès le 31 mars et l'accélération des réunions sur l'accord régional sûreté pour une application avant l'été 2008.

Une fois de plus, c'est la mobilisation qui a obligé la direction à réadapter son dispositif de sûreté afin de répondre à son devoir de protection des voyageurs et des cheminots, après en avoir supprimé dans les gares et les trains.

SUD-Rail apporte tout son soutien aux agents victimes des agressions d'hier, mais aussi à tous les agents qui expriment aujourd'hui par la grève leur solidarité à leurs deux collègues et leur ras le bol d'organisations du travail toujours plus dégradées dans des conditions de sécurité toujours plus précaires.

cotisations, sans pouvoir prétendre en retour en avoir le bénéfice. Travaillant ici aux conditions des pays où la main d'œuvre est sous-payée, ce sont les délocalisés des branches non-délocalisables. Pour que les groupes dégagent de plus en plus de profits, ils sous-traitent en cascade. Du coup, pour que les troisièmes, voire septièmes sous-traitants récupèrent un bout de profit (qu'aura bien voulu lâcher le premier sous-traitant), on trouve en bout de chaîne des travailleurs sans droits et des travailleurs sans papiers. Il faut arrêter l'hypocrisie et mettre un terme à cet esclavage moderne qu'imposent les patrons à ces travailleurs. Le gouvernement et le patronat doivent prendre leurs responsabilités. Travailler dur pour nourrir sa famille, y compris quand elle est restée au pays, n'est pas un délit. Expulser le travailleur « sans papier » et priver ainsi sa famille de quelques dizaines d'euros qu'il lui adresse chaque mois en est un, au moment où les révoltes de la faim gagnent les pays du sud. Les « sans papiers » ne peuvent continuer à être, au quotidien, les victimes des rafles et des discriminations, à être entassés par milliers dans les indignes centres de rétention, et subir la violence et l'humiliation des expulsions. Les travailleurs « sans papiers » de ces restaurants, de ces entreprises de nettoyage, du bâtiment... ont décidé à leur tour de dire stop! D'exiger leur régularisation. Dans cette lutte, pour l'égalité des droits, ils ont besoin de la solidarité et du soutien des citoyens et des salariés de ce pays.

Le 3 et 4 mai la marche des sans-papiers passera par Pontoise, ce sera l'occasion pour tous de les soutenir dans leur revendication. Solidaires 95 y sera, au côté de RESF 95 et Cimade qui organisent l'hébergement au centre de labase de loisirs de Cergy.



Formation Palestine 26 mai 2008

La commission internationale Solidaires et le groupe de travail Palestine organisent cette journée d'études et de débat sur le Proche Orient et notre activité de solidarité. Elle s'articulera autour de 3 thèmes.

- Un historique de la région jusqu'à aujourd'hui (1h30). Une militante de l'ABPS (l'AFPS belge), Marianne Blume, présentera le sujet.
- Un exposé sur le mouvement social, le syndicalisme arabe dans les Territoires occupés (2h). Ce sujet sera présenté par Martine Hassoun, journaliste options (journal des cadres CGT) et collaboratrice Politis, la revue Pour La Palestine, ...
- Un débat sur quels soutiens, quelle solidarité les syndicalistes peuvent apporter aux travailleurs palestiniens (3h). Le rôle des missions syndicales et leurs suivis sont un élément clé dans cette approche. Des membres de la commission animeront cette partie.

